Section 0. Avis d'Appel d'offres International (AAOI)
Avis d'Appel d'Offres International – Cas sans pré qualification

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023-2024 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et livraison sur site d'engrais potassiques et de NPK en deux (02) lots :

N°	Catégories	Quantité (tonnes)
Lot1	Engrais potassiques	4 000
Lot 2	Engrais NPK	8 000

Les engrais seront fournis sur les sites indiqués par la Direction Nationale de l'Agriculture, dans un délai de trente (30) jours.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les engrais en un lot. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet appel d'offre international ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offre international ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Nationale de l'Agriculture et de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry BP 576, Conakry, Guinée Tél : (224) 622 67 27 21 à **kstraore@magel.gov.gn** et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres du lundi au Jeudi de 9H à 16H 30 mn et le vendredi de 9H à 12H.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Une redevance de 0.60% sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie règlementaires

Scanné avec CamScanner

L'attributaire du marché payera 0,3% du montant HT du marché comme frais d'immatriculation à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **cinq millions francs guinéens (5 000 000 GNF)**. Le montant est réparti comme suit:

a. **50%** au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
b. **30%** au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
c. **20%** au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant, orange money N° : 611 41 23 17.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.
Les entreprises intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plate-forme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse **https://magel.gov.gn**.

Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le 28/02/... 2024 à 10h 30 mn. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Guinée-Conakry-Commune de Kaloum –Almamya, dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, numéro de téléphone (224) 622 67 27 21, le 28/02/ à 11H.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cent vingt millions francs guinéens (120 000 000 GNF) par lot**. Cette garantie demeurera valide pendant **trente (30) jours** après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Mamoudou Nagnalen BARRY

Scanné avec CamScanner